

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

COMPTES DE GESTION

Le Conseil a approuvé les comptes de gestion des budgets commune et boulangerie présentés par monsieur le Trésorier.

COMPTES ADMINISTRATIFS COMMUNE

En fonctionnement les dépenses s'élèvent à 358 099. 60 C et les recettes à 472 985. 18 C faisant apparaître un excédent de 114 885. 58 C reporté après affectation en totalité à la section d'investissement.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 542 459. 43 C et les recettes à 402 102. 45 € d'où un déficit d'investissement de 140 356. 98 €.

BOULANGERIE

En fonctionnement les dépenses s'élèvent à 16 695. 96 € et les recettes à 20 393. 63 f faisant apparaître un excédent de 3 697. 67 € reporté.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 5 796. 78 f et les recettes à 11 365. 17 € d'où un excédent d'investissement de 5 568. 39 €.

BUDGETS PRIMITIFS COMMUNE

Le budget s'équilibre :

- en fonctionnement à 503 428 €
- en investissement à 616 065. 08 €

BOULANGERIE

Le budget s'équilibre :

- en fonctionnement à 18 446. 67 €
- en investissement à 43 291. 06 €

COUVERTURE CHAPELLE SAINT-NICOLAS

En l'absence de Monsieur le Maire, sous la présidence de J-Y LE CORRE, le conseil a retenu la proposition de l'entreprise TOER BREIZH de Trémel pour la rénovation de la couverture de la chapelle Saint-Nicolas pour un montant de 9 965 € HT (11 958 € TTC). Un dossier de demande de subvention à hauteur de 50% du montant HT des travaux va être déposé auprès de la DRAC et l'assistance à maîtrise d'ouvrage à titre gratuit auprès des services de l'Etat chargés des Monuments Historiques va être sollicitée.

ACQUISITION FONCIERS

Le Maire est mandaté afin d'effectuer les démarches nécessaires à l'acquisition de la parcelle E 858, d'une contenance de 5 660 m², située rue Jules Ferry, propriété de Mme VIGNEY.

PORTAILS

Le conseil retient le devis établi l'entreprise HERVE de Plufur pour la fourniture et la pose de deux portails et un portillon pour un montant de 5 958. 34 f HT (7 150 € TTC).

GRATIFICATION STAGIAIRE

Une gratification de 200 € est accordée à Marie TROADEC qui a effectué un stage d'un mois à la Mairie.

TRAVAUX A LA BOULANGERIE

Sont acceptés :

-le devis de l'entreprise FEGEANT de Plestin pour travaux de réparation d'une fuite d'eau sur la chaudière pour un montant de 731. 40 f,

Et

-le devis de l'entreprise IDV Foumil de Langueux pour le remplacement de 3 cannes à buée pour le four pour un montant de 678. 12 € TTC.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le prochain recensement sera réalisé en 2021, A-M Blanchard est désignée coordonnateur communal.

NOMINATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE LA S.P.L.A

J-Y LE CORRE est désigné représentant de la commune au sein de la Société Publique Locale d'Aménagement Larinion Trégor Aménagement.

MOTION

Les élus ont adopté une motion de soutien aux salariés de Nokia et aux salariés de Hop et s'opposent fermement aux plans sociaux annoncés.

Le Maire,

H. GUELOU

